SÉANCE DU 14 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ARCIS, Maire de la Commune du Monastier-sur-Gazeille.

<u>Présents</u>: Mrs ARCIS Michel, Alain GALLAND, Mme Laure JOURDAN, Mr Patrick ROCHE, Mme Elisabeth LOUCAO, Mrs Fabien CHABANNES, Yves CONVERS, Alain VINCENT, Mmes Chantal GERENTES, Agnès MERCIER, Véronique MORETTON, Mr André ARSAC, Mme Angèle CROZET, Mr Fabrice PRADIER, Mme Valérie VALETTE, Mrs Sébastien MIALON, Christophe GIRAUD, Mmes Natacha ROUX.

Absent représenté : Mme Marie ROCHE (représentée par Mr Alain VINCENT)

Mme Elisabeth LOUCAO a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 heures.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la dernière séance. Après délibération, le compte-rendu de la séance du 25 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

Droits de préemption :

- Vente de deux parcelles de terrain bâties sises section E numéros 445 et 446 et d'une parcelle de terrain non bâtie sise section E numéro 1752 (Impasse du Bief, Châteauneuf)
- Vente d'une parcelle de terrain bâtie sise section AB numéro 187 (16 Place François d'Estaing)
 Après en avoir délibéré, le Conseil décide de ne pas préempter avec une abstention (Agnès MERCIER étant intéressée par une des deux affaires) sur les ventes présentées.

Délibérations diverses :

Approbation des Comptes de Gestion: Monsieur le Maire présente au Conseil les Comptes de Gestion dressés par le receveur municipal pour l'exercice 2020 concernant le budget principal et les budgets annexes. Il rappelle que les chiffres des comptes de gestion et des comptes administratifs sont en tous points semblables. Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par le receveur municipal pour l'exercice 2020 concernant le budget principal et les budgets annexes Assainissement, Eau, Photovoltaïque, Lotissement et Pôle Santé.

Approbation des Comptes Administratifs : Monsieur ROCHE présente au Conseil Municipal les Comptes Administratifs pour l'exercice 2020, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Budget Photovoltaïque:

		FONCTIO	NNEME	NT		
	DEPENSES		RECETTES			
011	Charges à caractère général	3 656.71	70	Vente de produits	66 562.71	
012	Charges de personnel	10 000.00	75	Autres produits gestion Courante	0.08	
65	Autres charges gest courante	0.00	77	Autres produits exception.	0.00	
66	Charges financières	14 533.07	002	Excédent reporté 2019	7 000.00	
67	Charges exceptionnelles	7 000.00				
042	Opérations d'ordre	24 538.00				
Total	l des dépenses	59 727.78	59 727.78 Total des recettes		66 562.79	
		INVESTI	SSEMEN	T		
	DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes	29 785.11	040	Opérations d'ordre	24 538.00	
21	Immobilisations en cours	0.00	1068	Affectation de résultat 2019	3 132.21	
Total	l des dépenses	29 785.11	Total	des recettes	27 670.21	

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 13 835.01 €uros Solde cumulé de la section d'investissement : - 3 519.54 €uros

- **Budget Lotissement :**

		FONCTION	NEMEN	T	
	DEPENSES			RECETTES	
011	Charges à caractère général	0.00	70	Produits de service	31 603.50
66	Charges financières	2 008.18	74	Dotations et subventions	0.00
042	Opérations d'ordre	344 296.67	75	Autres produits gest° courante	0.40
043	Op. d'ordre intérieur section	2 008.18	042	Opération d'ordre	309 818.66
002	Déficit reporté 2019	63 794.43	043	Op. d'ordre intérieur section	2 008.18
Total	des dépenses	348 313.34	Total	des recettes	343 430.34
	<u>.</u>	INVESTIS	SEMEN'	Γ	
	DEPENSES			RECETTES	
16	Emprunts et dettes assimilées	26 666.68	16	Emprunts réalisés	0.00
040	Opérations d'ordre	309 818.66	040	Opérations d'ordre	344 296.67
001	Déficit reporté 2019	57 630.06			
Total	des dépenses	336 485.34	Total	des recettes	344 296.67

Solde cumulé de la section de fonctionnement : - 68 677.83 €uros Solde cumulé de la section d'investissement : - 49 818.73 €uros

- Budget Pôle Santé:

		FONCTION	NEMEN	T	
	DEPENSES			RECETTES	
011	Charges à caractère général	10 735.03	70	Produits de services	9 396.08
012	Charges de personnel	5 000.00	74	Subvention communale	14 000.00
65	Autres charges gest° courante	4.33	75	Autres produits gest° courante	36 583.15
66	Charges financières	11 172.29			
67	Charges exceptionnelles	3 110.18			
Total d	les dépenses	30 021.83	Total	des recettes	59 979.23
		INVESTISS	SEMEN'	Γ	
	DEPENSES			RECETTES	
16	Emprunts et dettes assimilés	27 558.11	106	Affectation en réserves	35 393.54
001	Déficit reporté 2019	60 708.98			
Total d	les dépenses	27 558.11	Tota	al des recettes	35 393.54

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 29 957.40 €uros Solde cumulé de la section d'investissement : - 52 873.55 €uros

Budget Assainissement :

		FONCTION	NEME	ENT	
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	21 884.94	70	Vente de produits	118 249.64
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autres produits gest° courante	1 240.00
65	Autres charges gest° courante	370.90	77	Produits exceptionnels	0.00
66	Charges financières	14 090.33	042	Opération d'ordre	43 939.00
67	Charges exceptionnelles	20.00	002	Excédent reporté 2019	9 617.44
042	Opérations d'ordre	96 563.00			
Tota	l des dépenses	157 929.17	Tota	163 428.64	
	·	INVESTIS	SEME	NT	
	DEPENSES			RECETTES	
20	Immobilisations incorporelles	0.00	13	Subventions d'investissement.	10 045.84
21	Immobilisations corporelles	0.00	10	Dotations, fonds divers	3 743.00
23	Immobilisations en cours	1 556.30	040	Opérations d'ordre	96 563.00
16	Emprunts et dettes	28 761.49	001	Solde d'investissement reporté	111 027.19
040	Opérations d'ordre	43 939.00			
Tota	l des dépenses	74 256.79	Tota	l des recettes	110 351.84

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 15 116.91 €uros Solde cumulé de la section d'investissement : 147 122.24 €uros

- Budget Eau potable:

		FONCTION	NEMEN	T		
	DEPENSES		RECETTES			
011	Charges à caractère général	14 243.65	70	Vente de produits	107 901.50	
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autre produit gest° courante	0.00	
65	Autres charges gest° courante	344.30	77	Produits exceptionnels	461.00	
014	Atténuation de produits	18 121.00	042	Opération d'ordre	7 125.00	
66	Charges financières	3 772.83	002	Excédent reporté 2019	5 700.00	
042	Opérations d'ordre	42 874.00				
Total	des dépenses	104 355.78	Tota	l des recettes	115 487.50	
	-	INVESTISS	EMENT	Γ		
	DEPENSES			RECETTES	}	
20	Immobilisations incorporelles	9 228.00	13	Subventions d'investissement	13 322.00	
21	Immobilisations corporelles	22 159.66	10	Dotations, fonds divers	16 991.85	
23	Immobilisations en cours	0.00	16	Emprunts	0.00	
16	Emprunts et dettes	15 898.85	040	Opérations d'ordre	42 874.00	
040	Opérations d'ordre	7 125.00	001	Excédent reporté 2019	64 996.86	
Total	des dépenses	54 411.51	Tota	l des recettes	73 187.85	

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 16 831.72 €uros Solde cumulé de la section d'investissement : 83 772.80 €uros

- **Budget Principal:**

		FONCT	ONNE	MENT	
	DEPENSES			RECETTES	
011	Charges à caractère général	453 018.02	70	Vente de produits	147 429.44
012	Charges de personnel	536 985.79	73	Impôts et taxes	828 244.90
014	Atténuation de produits	59 016.04	74	Dotations et participations	857 916.21
65	Autres charges gestion	171862.78	75	Autres produits gestion	97 590.01
	Courante			Courante	
66	Charges financières	55 771.20	77	Produits exceptionnels	11 056.30
67	Charges exceptionnelles	7 350.00	013	Atténuations de charges	13 567.73
042	Opérations d'ordre	53 744.41	042	Opérations d'ordre	42 090.66
68	Dotation aux provisions	6 000.00			
Tota	l des dépenses	1 343 748.24	Total des recettes		1 997 895.45
	<u> </u>	INVEST	ΓISSEM	IENT	
	DEPENSES			RECETTES	
20	Immobilisations incorporelles	52 055.75	13	Subventions d'investissement	438 385.17
204	Subventions d'équip. versées	41 946.23	10	Dotations, fonds divers	747 441.55
21	Immobilisations corporelles	386 266.35	23	Immobilisations en cours	611.41
23	Immobilisations en cours	334 355.79	16	Emprunts réalisés	400 420.00
16	Emprunts et dettes	643 745.86	040	Opérations d'ordre	53 744.41
040	Opérations d'ordre	42 090.66	041	Opérations patrimoniales	16 405.44
041	Opérations patrimoniales	16 405.44			
10	Reversement taxe	15 096.11			
001	aménagement Déficit reporté 2019	395 806.69			
	al des dépenses	1 531 962.19	Tota	l des recettes	1 657 007.98

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 654 147.21 €uros Solde cumulé de la section d'investissement : - 270 760.90 €uros

Après présentation des comptes administratifs des divers budgets, Monsieur le Maire quitte la séance et laisse la présidence à Monsieur Alain GALLAND, qui fait procéder au vote :

Après délibération, le Conseil Municipal approuve :

- Le Compte Administratif du Budget Photovoltaïque à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Pôle santé à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Lotissement à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Eau potable à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Assainissement à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Principal à l'unanimité

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

Vote des taxes locales: Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux des taxes foncières locales. Il propose de ne pas augmenter les taux communaux pour cette année. Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes foncières locales pour l'année 2021, et de les maintenir à 14.66% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 76.46 % sur les propriétés non bâties.

Subventions aux associations : Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du tableau de proposition d'attribution de subventions aux associations pour l'année 2021 :

Hand-ball club : 1000 €

Ets'aimer 43 : 150 € (subvention création association)

Club de la Gazeille : 150 € La Transcévenole : 300 €

BUCK : 150 € (subvention Création association)

Harmonie Saint Chaffre : 500 € ASA Haute Vallée de la Loire : 1000 €

Pétanque amicale : 500 €
Festival du Monastier : 11000 €
Espace Culturel Européen : 14 000 €
Compagnie L'Envolante : 400 €

Amicale des anciens combattants : 200 €

Viet Vo Dao : 300 € Football Club : 400 €

Amicale des donneurs de sang : 300 €

Caf & Grenadine: 200 €

Il est précisé que le versement de la subvention du Festival du Monastier et de l'Association Espace Culturel Européen se fera avec un acompte de 8 000 €uros et que le versement du solde sera conditionné par la réalisation effective des animations en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le montant des subventions proposées par la commission Associations pour l'année 2021.

Vote du coût d'un élève : Monsieur le Maire informe le Conseil que comme chaque année il y a lieu de définir le coût d'un élève des écoles publiques de la commune, selon les préconisations de l'Inspection Académique, ceci afin de définir le montant de la participation aux dépenses de fonctionnement versée à l'école privée Saint Dominique dans le cadre du Contrat d'Association. Mr le Maire présente donc les chiffres pour cette année qu'il y a lieu d'approuver :

- Coût d'un élève scolarisé en école maternelle : 1 392.74 €uros
- Coût d'un élève scolarisé en école élémentaire : 307.89 €uros

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité les coûts présentés.

Vote des subventions versées aux écoles et associations de parents d'élèves : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de voter le montant des subventions qui seront versées aux écoles et aux associations de parents d'élèves. Il présente également l'évolution des effectifs.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité les subventions suivantes :

- Association des parents d'élèves pour les écoles publiques et privées : 13 € par enfant
- Participation aux frais de fonctionnement pour les élèves de l'école maternelle privée : 1 392.74 € par enfant résidant sur notre commune
- Participation aux frais de fonctionnement pour les élèves de l'école élémentaire privée : 307.89 € par enfant résidant sur notre commune
 - Voyages scolaires : 6 € par enfant et par jour de voyage
 - Goûter de noël : 2.50 € par enfant.

Affectation de résultats et vote des budgets primitifs 2021 : Mr ROCHE présente les projets de budgets primitifs pour chaque budget préparés en Commission des Finances, lesquels peuvent se résumer ainsi :

- Budget Photovoltaïque :

		FONCTI	ONNEM	ENT	
	DEPENSES				
011	Charges à caractère général	4 360.00	70	Vente de produits	65 000.00
012	Charges de personnel	8 000.00	75	Autres produits gest.	5.00
65	Autres charges gestion Courante	5.00	002	Excédent reporté 2020	7 000.00
66	Charges financières	13 443.04			
67	Charges exceptionnelles	7 000.00			
042	Opérations d'ordre	24 538.00			
020	Dépenses imprévues	626.96			
023	Virement section	14 032.00			
	investissement				
Total	des dépenses	72 005.00	Total	des recettes	72 005.00
		INVEST	ISSEME	ENT	
	DEPENSES			RECETTES	
16	Emprunts et dettes	31 100.00	040	Opérations d'ordre	24 538.00
21	Immobilisations corporelles	8 785.47	16	Emprunt	0.00
022	Dépenses imprévues	2 000.00	021	Virement sect.	14 032.00
				fonctionnement	
001	Déficit reporté 2020	3 519.54	1068	Affectation de résultat 2020	6 835.01
Total	des dépenses	45 405.01	Total	des recettes	45 405.01

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2020 d'un montant de 13 835.01 € a été affecté pour 7 000 €uros en section de fonctionnement et pour 6 835.01 €uros en section d'investissement.

- **Budget Lotissement :**

		FONCTION	NEME	NT	
	DEPENSES			RECETTES	
011	Charges à caractère général	1 680.00	70	Ventes de terrains	30 000.00
65	Charges gestion courantes	5.00	74	Dotations et participations	0.00
66	Charges financières	1 500.00	75	Autres produits gestion cour.	30 005.00
042	Opérations d'ordre	309 818.66	042	Opération d'ordre	321 676.49
043	Op. d'ordre intérieur section	1 500.00	043	Op. d'ordre intérieur section	1 500.00
002	Déficit reporté 2020	68 677.83			
Total	des dépenses	383 181.49	Tota	l des recettes	383 181.49
	·	INVESTISS	SEMEN	T	
	DEPENSES			RECETTES	
16	Emprunts et dettes assimilés	26 700.00	16	Emprunts réalisés	88 376.66
040	Opérations d'ordre	321 676.49	040	Opérations d'ordre	309 818.66
001	Déficit reporté 2020	49 818.63			
Total o	des dépenses	398 195.12	Tota	l des recettes	398 195.12

Etant précisé que les écritures passées pour ce budget sont essentiellement des écritures de constatation de stocks. Mr le Maire indique que deux éventuels acquéreurs se sont fait connaître.

- Budget Pôle Santé:

			t I die Sa		
		FONCTION	NEMENT		
	DEPENSES			RECETTES	
011	Charges à caractère général	30 910.00	70	Produits des services	12 000.00
012	Charges de personnel	5 000.00	73	Impôts et taxes	0.00
65	Autres charges gestion courante	5.00	74	Dotations et participations	14 000.00
66	Charges financières	11 000.00	75	Autres produits gestion cour.	35 005.00
67	Charges exceptionnelles	500.00	77	Produits exceptionnels	500.00
020	Dépenses imprévues	2 000.00			
023	Virement section	12 090.00			
Total de	investissement es dépenses	61 505.00	Total de	es recettes	61 505.00
1000100	es depenses	INVESTIS		35 100000	01 00000
	DEPENSES	11, (12, 12, 12, 12, 12, 12, 12, 12, 12, 12,	BENEFIT	RECETTES	
21	Immobilisations corporelles	1 000.00			
23	Immobilisations en cours	0.00	16	Emprunts et dettes assimilées	41 826.15
16	Emprunts et dettes assimilés	28 500.00	165	Dépôt et cautionnement reçus	500.00
022	Dépenses imprévues	2 000.00	1068	Affectation de résultat 2020	29 957.40
001	Déficit reporté 2020	52 873.55	021	Virement sect. fonctionnement	12 090.00
Total de	es dépenses	84 373.55	Total d	les recettes	84 373.55

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2020 d'un montant de 29 957.40 € est reporté totalement en section d'investissement.

- Budget Assainissement :

		FONCTION			
	DEPENSES	FORCTION	. TITELVILLE	RECETTES	
011	Charges à caractère général	34 350.00	70	Vente de produits	125 500.00
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autres produits gestion	5 000.00
				courante	
014	Atténuation de produits	3 000.00	77	Mandats annulés	500.00
65	Autres charges gestion	1 500.00	042	Opération d'ordre	43 939.00
	courante				
66	Charges financières	13 340.83	002	Excédent reporté 2020	15 116.91
67	Charges exceptionnelles	500.00			
042	Opérations d'ordre	96 468.86			
020	Dépenses imprévues	3 000.00			
023	Virement section	12 896.22			
	investissement				
Total d	les dépenses	190 055.91	Total	des recettes	190 055.91
		INVESTIS	SEMENT	Γ	
	DEPENSES			RECETTES	
20	Immobilisations	2 000.00	10	Dotations, fonds divers	255.00
	incorporelles.				
21	Immobilisations corporelles	10 000.00	106	Affectation de résultat	0.00
				2020	
23	Immobilisations en cours	0.00	040	Opérations d'ordre	96 468.86
21 ou	Investissements par	258 900.00	021	Virement sect.	12 896.22
23	opération			fonctionnement	
16	Emprunts et dettes	19 500.00	13	Subventions	72 000.00
040	Opérations d'ordre	43 939.00	001	Report excédent 2020	147 122.24
022	Dépenses imprévues	10 000.00	16	Emprunts et dettes	15 596.68
Total d	les dépenses	344 339.00	Total	des recettes	344 339.00

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2020 d'un montant de 15 116.91 € est reporté totalement en section de fonctionnement.

- **Budget Eau potable :**

		FONCTI	ONNEME	NT	
	DEPENSES			RECETTES	
011	Charges à caractère général	20 020.00	70	Vente de produits	114 000.00
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autres produits gestion cour.	200.00
014	Atténuation de produits	19 000.00	042	Opération d'ordre	7 125.00
65	Autres charges gest. courante	1 500.00			
66	Charges financières	4 062.19			
67	Charges exceptionnelles	500.00			
042	Opérations d'ordre	43 891.54			
020	Dépenses imprévues	4 000.00			
023	Virement section invest.	3 351.27			
Total de	s dépenses	121 325.00	Total des recettes		
	•	INVEST	TISSEMEN	T	
	DEPENSES			RECETTES	
20	Immobilisations incorporelles	2 500.00	10	Dotations, fonds divers	3 635.00
21	Immobilisations corporelles	50 000.00	106	Affectation de résultat 2020	16 831.72
21 ou 23	Investissements par opération	188 200.00	040	Opérations d'ordre	43 891.54
16	Emprunts et dettes	16 100.00	001	Excédent reporté 2020	83 772.80
040	Opérations d'ordre	7 125.00	021	Virement sect. Fonct.	3 351.27
020	Dépenses imprévues	10 000.00	13	Subventions	82 000.00
			16	Emprunts	40 442.67
Total de	s dépenses	273 925.00	Total d	es recettes	273 925.00

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2020 d'un montant de 16 831.72 € est reporté totalement en section d'investissement.

Budget Principal:

		FONCTION	NEMENT		
	DEPENSES			RECETTES	
011	Charges à caractère général	595 550.00	70	Vente de produits	160 100.0
012	Charges de personnel	574 380.00	73	Impôts et taxes	883 885.0
014	Atténuation de produits	42 751.00	74	Dotations et participations	844 581.0
65	Autres charges gestion Courante	258 105.00	75	Autres produits gestion Courante	92 005.0
66	Charges financières	51 500.00	77	Produits exceptionnels	3 500.0
67	Charges exceptionnelles	5 200.00	013	Atténuations de charges	11 000.0
68	Dotations aux provisions	6 000.00	042	Opérations d'ordre	40 387.0
042	Opérations d'ordre	28 554.61			
020	Dépenses imprévues	20 000.00			
023	Virement section investissement	453 427.39			
Total d	les dépenses	2035 458.00	Total des recettes		2035 458.0
		INVESTIS	SEMENT	·	
	DEPENSES			RECETTES	
20	Immobilisations incorporelles	28 000.00	13	Subventions d'investissement	52 900.0
204	Subventions équipement versées	252 000.00	10	Dotations, fonds divers	124 000.0
21	Immobilisations corporelles	240 000.00	106	Affectation de résultat 2020	654 147.2
	Opérations d'équipements	1516950.05		Subventions d'investissement	574 441.9
	Dont Restes à réaliser	491349.48		Dont Restes à réaliser	349 415.8
16	Emprunts et dettes	191 000.00	040	Opérations d'ordre	28 544.6
040	Opérations d'ordre	40 387.00	024	Produits de cession	100 000.0
041	Opérations patrimoniales	0.00	041	Opérations patrimoniales	0.0
001	Déficit reporté 2020	270 760.90	021	Virement section fonctionnement	453 427.3
10	Reversement taxe aménagement	0.00	16	Emprunts réalisés	624 536.7
020	Dépenses imprévues	20 000.00			
					2559 097.9

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2020 d'un montant de 654 147.21 € est reporté totalement en section d'investissement. Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité tous les budgets présentés.

Tarifs des droits de place pour le marché forain : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de revoir le tarif du droit de place pour le marché forain du mardi matin, ceci afin de favoriser les forains disposant d'un abonnement à l'année. Il propose donc de réfléchir à ce sujet pour la prochaine séance.

Renouvellement de la ligne de trésorerie : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune dispose à l'heure actuelle d'une ligne de trésorerie qu'il serait souhaitable de renouveler, bien qu'elle n'ait pas été utilisée l'an dernier. Cela permet de pouvoir faire face à des sorties d'argent dans l'attente du versement de subventions. Après délibération, le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 €uros au taux de 0.99 % pour une durée d'une année.

Acquisition d'un terrain pour la mise en place d'un jardin partagé : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de mise en place d'un jardin partagé et précise qu'un terrain avait été pressenti. Avant d'engager une négociation, il convient de vérifier que le terrain en question n'est pas loué actuellement, ce qui compliquerait son acquisition. Il propose de discuter de ce sujet lors de la prochaine séance.

Arrêt du marché bovins: Monsieur le Maire informe le conseil que le concours primé aux petits veaux qui a eu lieu fin mars s'est déroulé en l'absence de bovins. Il indique que depuis de nombreuses semaines déjà, aucun animal n'avait foulé le sol du bâtiment construit par la commune en 2011 pour essayer de relancer une activité qui était déjà en perte de vitesse. Les ventes n'avaient cessé de diminuer depuis 2011, et la baisse s'était accélérée au cours des dernières années, passant de 2500 veaux vendus en 1991, à 1100 en 2001, 400 en 2016, 220 en 219 et quelque 100 en 2020. Si on ne peut que déplorer les nombreux changements qui ont été à l'origine de cette chute vertigineuse des ventes et les évolutions très rapides du monde agricole, la conclusion était sans appel : le marché aux petits veaux ne pouvait plus continuer à fonctionner. Monsieur le Maire demande donc au Conseil de se prononcer sur cette fermeture définitive. Après délibération, le Conseil décide donc de la fermeture du marché bovins le dimanche matin.

Contrat à durée déterminée – services techniques : Monsieur le Maire rappelle que la commune emploie actuellement un agent en contrat à durée déterminée sur 28 heures au service technique. Ce contrat prenant fin au 29 mai prochain, il propose de renouveler ce contrat sur un temps complet. Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de ce CDD pour une durée de 6 mois à temps complet et ce, à compter du 30 mai 2021.

Installation d'une aire de jeux pour enfants – approbation du marché de travaux : Mr le Maire rappelle au Conseil qu'un appel d'offres avait été lancé sur la plateforme de dématérialisation pour la fourniture et l'installation d'une aire de jeux pour enfants à côté de la piscine, rue Augustin Ollier. Il présente l'unique offre reçue pour ce marché et indique qu'elle répond aux prestations demandées et correspond à l'estimatif réalisé. Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'offre de l'entreprise Game Play Enjoy pour un montant de 102 510 € HT et autorise Mr le Maire à lancer les travaux correspondants.

Aménagement du hall et des toilettes de la salle des fêtes: Mr le Maire présente au Conseil l'estimatif et les plans reçus de la part du maitre d'œuvre pour l'opération précitée. Il précise que ces travaux comprennent une tranche ferme pour l'aménagement du hall et des toilettes de la salle des fêtes et une tranche conditionnelle pour l'aménagement de la salle annexe. Il indique que le projet d'installation d'une véranda a été abandonné pour l'instant, ceci pour des raisons de coût et car sa création nécessitait des travaux supplémentaires en raison de la position de la chaufferie. Après délibération, le Conseil Municipal approuve les plans et l'estimatif

présenté pour 134 184 € HT pour la tranche ferme et 75 935 € HT pour la tranche conditionnelle. Le Conseil Municipal autorise aussi Mr le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant sur la base du DCE présenté. Les travaux devraient donc se terminer en décembre.

Changement de canalisations d'eau potable à Châteauneuf: Monsieur le Maire rappelle au Conseil que des travaux conséquents devront être lancés sur le réseau d'eau potable dans les années à venir. En accord avec les préconisations du diagnostic, il propose de procéder au changement des canalisations du village de Châteauneuf et d'une partie de la canalisation principale. Il présente les plans et l'estimatif du maitre d'œuvre. Après délibération, le conseil approuve les plans et l'estimatif présenté pour un montant de 99 908.10 € HT au total, comprenant l'enfouissement des réseaux secs. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à lancer l'appel d'offres correspondant selon les modalités offertes aux communes par la loi ASAP.

Aides pour les réfections de façades : Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune avait pris une délibération il y a de nombreuses années afin de pouvoir accorder des aides aux propriétaires de maisons situées dans le bourg pour les inciter à réaliser des travaux de réfection de façade et mettre ainsi en valeur leur propriété tout en embellissant le centre-bourg. Il propose de modifier cette délibération afin de rendre cette aide plus attractive et indique que celle-ci peut être complétée par une aide régionale équivalente à celle de la commune, ceci dans le cadre du dispositif Villages Remarquables. La commune doit pour cela établir un règlement prenant en compte les critères définis par le Conseil Régional et déposer un dossier dans le cadre d'un appel à projets. En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de déposer un dossier de candidature auprès de la Région dans le cadre de l'appel à projets Villages Remarquables au titre 'des programmes volontaristes en direction des bâtiments privés appartenant à un secteur géographique clairement identifié et délimité et cofinancés par la commune ou l'intercommunalité'. Il approuve aussi le principe de versement d'une subvention aux propriétaires ayant réalisé des travaux de réfection de la façade de leur habitation et indique que le montant de la subvention accordée sera de 20% du montant TTC des travaux de réfection de la façade, aide plafonnée à 2 000 €uros par dossier. Cette subvention ne concernera toutefois que les réfections des façades et ne pourra être accordée que pour celles qui sont situées dans la rue centrale et le secteur historique. Un règlement plus détaillé sera proposé lors de la prochaine séance.

Réfection des voiries communales 2021 – approbation du marché de travaux : Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'un appel d'offres à procédure adaptée avait été lancé sur la plateforme de dématérialisation pour la réfection de diverses voiries communales. Il présente les trois offres reçues pour cette opération et les conclusions de la commission d'ouverture des plis. Après délibération, le Conseil Municipal approuve l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 223 125.10 €uros HT en tranche ferme et de 19 555 €uros HT en tranche conditionnelle. Le Conseil Municipal autorise également Mr le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour l'aménagement d'une piste cyclable le long de la route de la Garenne.

Réfection des voutes de la salle d'exposition - Devis bureau études structure : Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'une procédure est actuellement en cours afin de définir l'origine de l'affaissement des voutes de la salle d'exposition située dans les bâtiments conventuels. Il indique que dans le cadre de la procédure juridique, il est nécessaire de prendre l'attache d'un bureau d'études Structures afin de proposer une solution technique permettant de stabiliser l'édifice. Après délibération, le Conseil Municipal approuve le devis du bureau d'études ROCHARD pour un montant de 7 500 €uros HT.

Rapport Qualité et Prix du Service de l'Eau potable : Mr le Maire présente le RPQS concernant l'année 2020. Il indique que des consommations importantes ont été constatées sur les WC publics du Château et au stade en raison d'une fuite. Il ajoute que les efforts faits sur les fontaines ces dernières années et la réparation de nombreuses fuites ont permis d'atteindre un rendement de l'ordre de 95 %. La qualité de l'eau de consommation reste quant à elle très bonne puisque toutes les analyses ont été satisfaisantes. Après délibération, le Conseil Municipal approuve le Rapport Qualité et Prix du Service de l'Eau pour l'année 2020.

Convention d'adhésion Petites Villes de Demain: Monsieur le Maire rappelle la délibération prise concernant le principe de lancement du programme Petites Villes de Demain. Il présente au Conseil la convention d'adhésion à ce programme et indique qu'un chargé de projet devra être embauché afin d'assurer le montage des dossiers et le suivi du projet. Cette personne sera embauchée à temps non complet, à hauteur de 17.50 heures par semaine, l'autre moitié de son poste étant pris en charge par la commune de Saint Julien Chapteuil. Après délibération, le Conseil autorise Mr le Maire à signer la charte d'adhésion au programme Petites Villes de Demain, conjointement avec la commune de Saint Julien Chapteuil et la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal. Le Conseil approuve également la création d'un poste de Chargé de Projet à temps non complet à hauteur de 17.5 heures hebdomadaires à compter du 15 juin 2021.

Rupture anticipée d'un contrat de location: Mr le Maire présente au Conseil le courrier de la locataire d'un appartement municipal situé au 36 de la rue Saint Jean. Il rappelle que cette locataire avait précédemment envoyé un courrier de résiliation mais qu'elle souhaite partir avant la date de fin de préavis convenu. Après délibération, le Conseil Municipal approuve donc la résiliation anticipée de ce contrat de location à compter du 30 avril 2020.

Modification de la date de la foire d'automne : Mr le Maire rappelle les différents débats qui ont eu lieu lors des précédentes séances concernant la modification de la date de la foire agricole, artisanale et commerciale qui avait traditionnellement lieu le dernier week-end de septembre. Suivant les conclusions de la Commission des Marchés, il est proposé de la fixer à la même date que la fête votive annuelle afin de redynamiser les deux animations. Les deux événements auraient ainsi lieu en centre-ville. Le Conseil Municipal approuve cette modification de date.

Paiement des heures complémentaires ou supplémentaires des agents communaux : Mr le Maire indique qu'il y a lieu de délibérer afin de définir les agents qui seraient susceptibles de bénéficier du paiement d'heures supplémentaires ou complémentaires effectuées dans le cadre de leur mission. Il propose que tous les agents puissent bénéficier du paiement d'heures supplémentaires ou complémentaires, et ce, quel que soit le service auquel elles appartiennent. Il précise toutefois que la décision de paiement des heures ou la récupération revient à l'autorité territoriale. Après délibération, le Conseil Municipal approuve la possibilité de rémunérer des heures complémentaires ou supplémentaires à tous les agents communaux quelque soit leur service.

Questions diverses:

Abandon du projet APONIA : Mr le Maire indique que le projet d'installation d'un musée d'Art Contemporain au Château abbatial est abandonné.

Travaux canalisations eaux usées du camping : Mr le Maire indique que les travaux de changement des canalisations d'eaux usées passant dans les terrains du camping ne pourront être réalisés qu'à l'automne 2021, en accord avec les propriétaires.

Rythmes scolaires: Mr le Maire informe le Conseil qu'après des rencontres avec les représentants des parents d'élèves et la réalisation d'un sondage dont le résultat a mis en évidence des avis très partagés sur le sujet, il a été décidé que l'organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi serait reconduite pour l'école primaire publique, ceci pour l'année scolaire 2021/2022 uniquement. Un comité de suivi des rythmes scolaires sera mis en place. Il comprendra des parents, les enseignantes, des élus et les agents municipaux concernés.

Travaux abbatiale Saint Chaffre : Mr le Maire indique que les études pré-opérationnelles devraient être financées cette année comme cela a été précédemment annoncé.

Dates diverses:

Réunion PLUI le mercredi 28 avril à 13 heures 30 Réunion avec les représentants du CCAS le 30 avril à 14 heures Réunion COTECH revitalisation du centre-bourg le 3 mai à 9 heures 30 Elections régionales et départementales des 20et 27 juin. Prochain Conseil Municipal le jeudi 29 avril 2021 à 20 heures, Salle Cornélie Falcon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 55.